



EXTRAIT

Du registre des décisions du bureau de la Communauté

DB 2020-003 : REAAP 2020 : proposition d'animation du réseau

Le 6 février 2020, le Bureau dûment convoqué par le Président, le 3 février 2020, s'est réuni au siège de la Communauté de communes à QUILLAN

ETAIENT PRESENTS : Francis SAVY ; Gilbert SIMON, Jacques GALY ; Jean-Pierre ESPOSITO Pierre CASTEL ; Richard ASSENS, Christian MAUGARD ; Jean-Michel MICHEZ ; Jacques SIMON ; Daniel LEFEBVRE ;

EXCUSES :; Marcel MARTINEZ . Georges REVERTE ; Jean-Jacques AULOMBARD; Alfred VISMARA ;

Un nouvel appel à projet a été lancé, avec réponse fin janvier 2020, pour le poste d'animateur local pour les 3 comités locaux REAAP de la Haute Vallée, Corbières Minervois et Lauragais. L'animation sur Narbonne et Carcassonne est confiée depuis janvier 2020 aux 2 Maisons de la Familles. L'appel à projet prévoit le maintien du binôme IS CAF et acteur local en 2020 uniquement. A partir de 2021 l'acteur local sera seul à porter l'animation, appuyé par le nouvel animateur départemental (qui va prendre ses fonctions courant février). L'IS CAF restera membre du comité. La fiche de poste a été revue avec une augmentation des missions, compensée par une augmentation du financement (de 4000 € à 6000 €).

La communauté de communes des Pyrénées Audoises, dans le cadre de la CTG (convention territoriale Globale) et de son CEJ, a réfléchi en ce sens et propose la candidature de Régine DUMAS, pour assurer cette mission en phase avec ses compétences et missions de coordination actuelle. Ce projet de co-animation sera tout à fait complémentaire de l'action menée par le pôle politique territoriale sur le volet enfance jeunesse et parentalité.

Dans l'éventualité de l'accord de la candidature de Régine DUMAS par la CAF, il est proposé d'autoriser le président à signer la convention liée à ce projet.

Les conclusions du rapport mises au voix sont adoptées à l'unanimité.

Ainsi délibéré à Quillan, le 6 février 2020
Pour extrait conforme

Transmis au représentant de l'Etat, le
13.02.2020
Le Président certifie qu'un extrait de la présente délibération a été affiché conformément à la loi, le 13.02.2020

B.P 8 – 1 Avenue François Mitterrand – 11500 Quillan
Tel : 04.68.20.00.10
Courriel : accueil.ccpa@pyreneesaudioises.fr

